

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Albert, tenue le 10 septembre 2018 à
19h00, au bureau municipal, 1245, rue Principale.

Sont présents :

Diane Kirouac, conseillère
Mélanie Vogt, conseillère
Jean-Philippe Bibeau, conseiller
Nicolas Labbé, conseiller
Dominique Poulin, conseiller
Alexandre Bergeron, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur
Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et
secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 00.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 27
août 2018 ;
3. Adoption des comptes pour la période du 27 août
au 10 septembre 2018 et du journal des salaires
2018 du mois d'août ;
4. Affaires nouvelles de l'assistance ;
5. Demande d'autorisation CPTAQ Gestion FJH Inc.;
6. Dérogation – 564, rue Principale –
agrandissement d'un garage ;
7. Lecture de la correspondance ;
8. Comités et Varia ;

Comités :

**Administration / Gestion financière et
administrative :**

Alain St-Pierre, D.G. et Dominique Poulin

**Ressources humaines / Plainte et gestion du
personnel et/ou dossier employé :**

Alain St-Pierre, Dominique Poulin et Mélanie Vogt
(au besoin)

Sécurité Publique : Bureau municipal et Alain St-Pierre

Service incendie : Bureau municipal, Alain St-Pierre et Dominique Poulin (au besoin)

Sécurité civile : Alain St-Pierre et Jean-Philippe Bibeau

Protection du voisinage / Bon Voisin Bon Oeil : Alain St-Pierre et Jean-Philippe Bibeau

Analyse d'eau

Bureau municipal et Jean-Philippe Bibeau

Développement économique / Formation d'un comité OSBL :

Alain St-Pierre et Alexandre Bergeron

État des routes : Diane Kirouac

Trottoirs : Alexandre Bergeron

Aménagement extérieur : Nicolas Labbé et l'inspecteur municipal

Comité Consultatif d'Urbanisme :

Alain St-Pierre, Michel Ducharme et Simon Fleury

Loisirs et infrastructures sportives : Dominique Poulin et citoyens

Culture : Dominique Poulin et citoyens

M.A.D.A : Simon Fleury, Mélanie Vogt

M.A.E : Nicolas Labbé

Matières Résiduelles et Installations septiques :

Bureau municipal, Jean-Philippe Bibeau et Diane Kirouac

Journée Normand Maurice : Mélanie Vogt et Diane Kirouac

Jour du souvenir : Diane Kirouac

Fêtes municipales : Alain St-Pierre, Mélanie Vogt, Dominique Poulin

Festival Country-Rétro : Dominique Poulin et Alexandre Bergeron

Cinéma plein air : Bureau municipal et Jean Philippe Bibeau

Facebook : Bureau municipal et Jean Philippe Bibeau

Site Web : Bureau municipal

9. Période de questions de l'assistance ;

10. Levée de la séance ordinaire du 10 septembre 2018.

Mot du maire

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souhaite la bienvenue à tous. Il fait un résumé de la rencontre qui a eu lieu le 28 août dernier à

Drummondville. C'est devant 300 élus et partenaires réunis au CentrExpo COGECO de Drummondville que les candidats et candidates de la Coalition Avenir Québec (CAQ), du Parti Libéral du Québec (PLQ), du Parti Québécois (PQ) et de Québec Solidaire (QS) des quatre circonscriptions centricaises ont pris des engagements pour le développement de la région. Trois thèmes principaux ont été abordés : la santé, le soutien aux services et groupes communautaires et la présence et les investissements de l'État.

2018-143

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

Que l'ordre du jour du 10 septembre soit adopté.

Que le varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2018-144

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2018

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Que le procès-verbal du 27 août 2018 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2018-145

Approbation des comptes du 10 septembre 2018 ainsi que des salaires du mois d'août 2018

Attendu que le journal des salaires du mois d'août a été présenté et qu'une copie a été remise à chacun des conseillers présents ;

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer, tel que présenté au journal des déboursés. Une copie de chaque registre a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la Directrice-générale et secrétaire-trésorière à payer les dit comptes à payer :

Registre des chèques # 3586 à # 3602 au montant de \$29 948.11\$

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 10 septembre 2018.

Suzanne Crête
Directrice-générale/Secrétaire-Trésorière

Adopté à l'unanimité des conseillers

2018-146

Monsieur St-Pierre félicite les deux étudiants se méritant chacun une bourse de 500.00\$ dans le cadre du projet Apprenti-Stage du Carrefour Jeunesse Emploi de Warwick, Mesdames Mélodie Lemire et Mélissa Béliveau. Cette dernière a également reçu une bourse du mérite étudiant 2018 de 100\$. Il souligne la présence de la responsable du Camp de jour Madame Sylvie Poisson.

2018-147

Demande d'autorisation CPTAQ – 5 181 235

Attendu que M. Jonathan Houle de Gestion FJH inc. possède un terrain d'une superficie de 26.8988 hectares sur le lot 5 181 235 du cadastre du Québec ;

Attendu que M. Houle demande de renouveler à la C.P.T.A.Q. l'autorisation no 334625 afin de poursuivre son exploitation de la sablière et procéder à sa fermeture graduellement.

Attendu que cette demande est conforme à la réglementation en vigueur de la municipalité de Saint-Albert;

Par conséquent il est proposé par Madame Mélanie Vogt, conseillère d'appuyer la demande de M. Houle à la C.P.T.A.Q.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2018-148

**Agrandissement d'un garage existant - Lot 5 180 030 / 564,
Rue Principale.**

Attendu que Madame Annick Malenfant du 564, rue Principale demande une dérogation concernant son garage actuel;

Attendu que Madame Malenfant est photographe et demande l'autorisation d'utiliser un conteneur pour agrandir le garage existant afin d'exploiter une entreprise de laminage relié au domaine de la photographie;

Attendu que le conteneur sera installé à côté du garage existant (voir photo au dossier);

Attendu que nous n'avons aucune définition de conteneur dans le règlement de zonage et qu'un conteneur n'est pas du matériel de construction et ne respecte pas le code du bâtiment ;

Attendu que selon le règlement de zonage, section 2, article 7.8 et 7.10 il est possible d'avoir 2 bâtiments accessoires de 1076 pieds carrés chacun. Dans le cas présent la superficie totale utilisée est de 2000 pieds carrés;

Attendu que la demande de dérogation porte sur une superficie de 360 pieds carrés et l'utilisation d'un conteneur;

Par conséquent, il proposé par M. Jean-Philippe Bibeau, conseiller d'autoriser l'utilisation d'un conteneur comme agrandissement du garage aux conditions suivantes : Le conteneur devra être recouvert de matériaux de construction conventionnel sur toute sa superficie et en harmonie avec le garage existant. L'ajout d'une fenêtre serait un atout.

2018-142

Levée de la séance ordinaire du 10 septembre 2018

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Que la séance ordinaire du 10 septembre 2018 soit levée à 20h05.

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête,
Directrice-générale/
Secrétaire-trésorière